

SYNTHÈSE

Le contrôle de l'application du droit social

Contrôle de l'URSSAF

Par qui ?

- Inspecteurs du recouvrement
- Assermentés
- Soumis au secret professionnel

Comment ?

- Avis adressé par LRAR au moins 30 jours avant le contrôle
- Lettre de redressement si nécessaire

Quels recours ?

- Devant la CRA
- Puis, devant le TJ

Contrôle du travail dissimulé

Par qui ?

- Police judiciaire
- Inspection du travail
- URSSAF
- DGFIP

Comment ?

- Analyse de tout document utile
- Audition de toute personne rémunérée
- Justification de l'identité de toute personne : employeur et salarié

- Procès-verbaux
- Sanction administrative

Contrôle de l'inspecteur du travail

Quelles missions ?

- Contrôle de l'application des règles de droit social
- Prise de décisions administratives
- Conseil de l'employeur et des salariés
- Conciliation en cas de conflit

Quels moyens ?

- Avis, conseils
- Observations écrites
- Mise en demeure
- Procès-verbal
- Demande de sanction administrative
- Arrêt temporaire des travaux ou d'une activité